

Réf: Dossier N° : 23131

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ADONAI PRODUCTION » en abrégé «A.PROD »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE TERMINUS 81/82, 08 BP
3664 ABJ 08**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2016, et enregistrés au CEPICI le 21 Avril 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ADONAI PRODUCTION » en abrégé «A.PROD ».

Objet: Séries, feuilletons, court métrages, long métrages, théâtres, spot publicitaire/pub..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Mille (1.000) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE TERMINUS 81/82, 08 BP
3664 ABJ 08

GERANT: Monsieur PESSON MONCARD JOEL.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-8574 du 04/04/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7308 du 04/04/2016

Pour Avis

Le CEPICI

